

ABONNEZ-VOUS A LA NEWSLETTER CFDT IC  
<http://eepurl.com/gbJxAb>

LES INFORMATIONS DU CSE  
INTERCITÉS CFDT | OCTOBRE 2024

#38

# ACTU'ic



cfdt-intercites.org

FOCUS SUR

## BILAN MIXITÉ 2023



HASTUS  
INTERVENTION EN CSE CENTRAL

BERCY & TOUR TRAVERSIÈRE  
BILAN DES INSTANCES LOCALES

RÉORGANISATION  
LA TRACTION ARRIVE À INTERCITÉS

PARIS-MASSÉNA  
RENCONTRE AVEC LE DET

VOTRE ÉQUIPE



VOTRE REPRÉSENTANT SYNDICAL  
DAMIEN CHORON



ÉLU TITULAIRE AU CSE IC  
CORRESPONDANT DIR IC  
Gérald Galliano | 06 11 69 86 19



ÉLU TITULAIRE AU CSE IC  
Esteban Zacharie | 06 25 64 34 11



ÉLU AU CSE IC  
CORRESPONDANT OCCITANIE  
Johann Bedel-Navarro | 06 20 67 70 61

© FREEPIK

## FOCUS

## BILAN MIXITÉ 2023

⇒ La SNCF a signé avec certains syndicats (dont la **CFDT Cheminots**) un accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. En septembre dernier, la Direction nous a présenté **un bilan pour le périmètre Intercités**.

⇒ L'année 2023 a vu **un accroissement de la part des effectifs masculins** mais cela est dû au rattachement des équipes du technicentre de Bordeaux (les hommes sont toujours plus nombreux au Matériel).

⇒ Le taux de recrutement des femmes en 2023 a atteint **40% à Intercités**. Ce taux est supérieur à la

moyenne de SNCF Voyageurs.

⇒ **Les écarts dans la rémunération mensuelle**

moyenne brute sont surtout constatés quand les Eléments Variables de Soldes (EVS) sont pris en compte. Sans prise en compte des EVS, les écarts entre les hommes et les femmes sont minimes.

⇒ Plusieurs formations sont dispensées aux salariés afin de les sensibiliser sur les thématiques de la mixité, du sexisme, etc. La **CFDT Cheminots** déplore qu'une partie de ces formations soient dispensées en e-learning : **le salarié est isolé** et ne peut pas avoir de temps d'échange avec un formateur.

## PARIS-MASSÉNA

## RENCONTRE AVEC LE DET

⇒ La **CFDT Cheminots** a été reçue en bilatérale par le DET du Technicentre en septembre.

⇒ Des évolutions majeures au Technicentre sont en cours. Masséna pourrait devenir une **référence pour tout le matériel tracté** au niveau national.

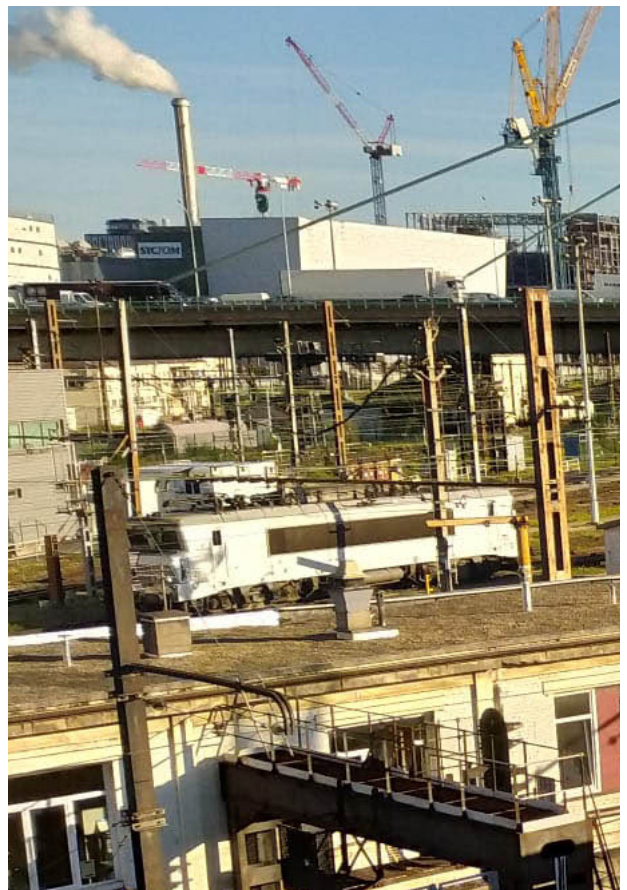
⇒ A date, la courbe des effectifs est sur un plateau jusqu'en 2026. Il y aura une **décroissance à partir de fin 2026** avec la baisse de l'activité TER.

⇒ L'exploitation à 100% du plan de transport PALITO en rames Oxygène est toujours prévu en fin 2027.

Une partie des **opérations de niveau 4** des voitures OUIGO (40 voitures) sera effectuée au technicentre en soutien de Tergnier.

⇒ **Le parc voitures** est sur un plateau jusqu'en 2026 et baissera jusqu'à extinction en 2028

⇒ Le travail pour définir les règles de mutation est en cours. La **CFDT Cheminots** a alerté la Direction sur les sujets liés à la GPEC de façon à donner aux agents de la visibilité sur l'avenir.





## HASTUS

### INTERVENTION EN CSE CENTRAL

- ⇒ En CSE Central, la **CFDT Cheminots** a porté une nouvelle fois auprès de la Direction **la souffrance des salariés qui utilisent le logiciel HASTUS.**
- ⇒ Le décommissionnement des outils historiques empêche tout retour en arrière. Les agents doivent s'adapter à l'outil alors que ce devrait être le contraire. Le **mécontentement** va au-delà des utilisateurs du CPICP.
- ⇒ Hastus fait partie d'une série d'outils informatiques qui sont **porteurs de souffrance** au travail comme le sont Orcades, Station C, etc.

## RÉORGANISATION

### LA TRACTION ARRIVE À INTERCITÉS

- ⇒ La Direction projette la création de **deux établissements Traction** au sein d'Intercités entre 2025 et 2027 :
  - Un établissement Traction Sud Nuit SLO (ET SUNI), rattaché à la direction Intercités
  - Un établissement Traction Oxygène, rattaché à l'établissement de ligne Oxygène Palito-Pacle
- ⇒ **Les agents seraient transférés** des établissements suivants : Axes TGV Atlantique et Sud Est, TER AURA, Nouvelle Aquitaine, PACA et Transilien Ligne C.
- ⇒ Ces rattachements sont une nouvelle étape vers la création d'établissements de ligne Intercités et **à terme de filiales.**
- ⇒ Ce dossier ne concerne pas encore les transferts de personnel et sera **prochainement soumis au vote des élus.**
- ⇒ Soucieuse des conséquences que cela peut engendrer, vos élus **CFDT Cheminots** ont voté la mise en place d'une **expertise par un cabinet extérieur.**



## BERCY & TOUR TRAVERSIÈRE

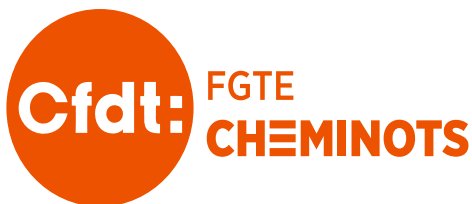
### BILAN DES INSTANCES LOCALES

- ⇒ A la Tour Traversière, Il y a toujours **des problèmes d'alimentation en eau** de la machine à café et des WC du 4eme étage.
- ⇒ Sur le **plateau opérationnel**, les nouveaux sièges 3x8 devraient être livrés avant Noël.
- ⇒ La croissance des **absences de longues durées** sur le dernier trimestre est très inquiétante. Il y a beaucoup d'absence dans les équipes RH et GEF. Pour la **CFDT Cheminots**, il faut chercher une partie des causes dans la charge de travail et la mise en œuvre du forfait jour. De nombreux salariés de la Tour Traversière sont soumis au forfait Jour avec **une charge de travail démesurée.**
- ⇒ La question reste ouverte concernant la contribution du pôle capacité à **l'Offre Magritte** (train SLO entre Paris et Bruxelles).
- ⇒ A Paris-Bercy, adaptation de la prise de service du roulement COM 2 qui est avancée à 06h30 au lieu de 7h15, du lundi au vendredi jusqu'à fin de service. Ce changement a été mis en œuvre le 21/09 et a été présenté aux élus le 20/09 soit la veille ! La **CFDT Cheminots** s'est étonnée **d'un calendrier aussi court**, notamment un changement en urgence de la programmation des agents concernés.

#63 | JUIN 2024

# QUESTIONNAIRE COLLÈGE CADRES

LA CFDT CHEMINOTS TE  
DONNE LA PAROLE



## EXPLICATIONS

A l'approche de l'été, la CFDT Cheminots prépare déjà les dossiers de la rentrée. Parmi ceux-ci, les négociations annuelles obligatoires. Lors des négociations de début d'année et en particulier lors des bilatérales grille salariale, la direction a posé l'hypothèse d'une évolution du dispositif de rémunération des cadres, notamment en classe 7 et 8. Le sujet n'est pas défini à ce jour. La CFDT souhaite baser son action sur votre réalité et vos attentes. A vous la parole.

L'hypothèse de travail avancé par la direction consisterait à se rapprocher d'un dispositif faisant une plus grande part à l'individualisation sans être équivalent à celui des contractuels (\*). Cela ne supprimerait pas les autres dispositions statutaires, en particulier l'ancienneté. Il nécessiterait, s'il est validé, une modification du chapitre 6 du GRH 001.

La CFDT Cheminots est très claire sur la nécessité de défendre les dispositions statutaires. Face à un tel sujet il est impératif de te donner la parole.

En cliquant sur le lien suivant ou en scannant le QR code, tu pourras accéder au questionnaire CFDT cheminots et le remplir en quelques clics.



Pour aller plus loin

Clique ou scanne ce QR code  
pour accéder au questionnaire.

(\*) pour mémoire, les montants de rémunération variable des cadres contractuels validés lors de l'exercice NAO 2024 étaient de :

- 1,3% pour les salariés contractuels des classes 1 à 6 (mesures auxquelles s'ajoutent les majorations d'ancienneté équivalentes à une enveloppe de 0,6%) ;
- - 1,5% pour les salariés contractuels des classes 7 à 9 (mesures auxquelles s'ajoutent pour les classes 7 et 8 les majorations d'ancienneté équivalentes à une enveloppe de 0,3%).

DES REMARQUES ? DES QUESTIONS ?

CONTACT :

FABRICE.CHAMBELLAND@CFDTCHEMINOTS.ORG

FABRICE.RENAUDIN@CFDTCHEMINOTS.ORG



www.cfdtcheminots.org



contact@cfdtcheminots.org



CFDT-Cheminots-Officiel



@cfdtcheminots



CFDTCheminots\_officiel